

Image not found or type unknown



Reglement de la taxe professionnelle

Par **SCHMACHT**, le **10/11/2008** à **12:23**

bonjour

Je suis artisan depuis 1999, je n'ai jamais payé de taxe professionnelle, or cette année, je dois régler la somme de 1315 €, je n'ai aucun salarié.

Les impôts se basent sur une somme de 3500 € de valeur locative des biens, or je règle tous les mois un loyer, je ne suis pas propriétaire.

Pourvez vous me dire a quoid correspond cette somme de valeur locative des biens, et si cela est normal de subitement payer une telle somme.

Je vous en remercie par avance